ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2023

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	**Commune de SAINT-PIERRE EGLISE** (Département de la Manche)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Délibération du Conseil Municipal du 10 mai 2023 sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engagearit au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelles cadastrées section AD n°127 et AD n°128 d'une contenance totale de 1 735 m² sise 106 rue du Général de Gaulle sur le territoire communal.
POS/PLU :	Zone U du PLU (approuvé le 06/05/2010, modifié le 19/12/2013) : zone urbaine
PROJET :	Acquisition, à la demande de la commune de Saint-Pierre-Eglise, dans le cadre d'une délégation du droit de préemption urbain du Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin, d'une unité foncière constituée de deux parcelles portant une maison d'habitation. Cette acquisition est effectuée notamment dans la perspective d'un projet d'aménagement d'un espace public routier destiné à désenclaver la rue de Raffoville en la connectant à la rue du Général de Gaulle.
CODIR :	**31 mai 2023 – Avis favorable**
PROPRIÉTAIRE :	VERNOUILLET Michel et Consorts
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis du Pôle d'Evaluation des domaines du 24 mai 2023
IMPUTATION :	**OPE2023041 - 50 - SAINT-PIERRE-L'EGLISE "RUE DU GENERAL DE GAULLE"** **Enveloppe projet : 139 000 €**

La présente décision emporte acceptation de la délégation du droit de préemption urbain qui sera consentie par la collectivité titulaire du droit de préemption urbain.

PREFECTURE DE LA REGION NORMANDIE
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Signé le 05-06-2023

Gilles GAL

✔ Certified by yousign

06 JUIN 2023

le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Philippe LERAÎTRE